

Conseil de Quartier Chemin de l'Ile

28 septembre 2023



Renouvellement des inscriptions au collectif d'animation du quartier

- Inscription à la fin du Conseil de quartier pour les personnes intéressées

Les Assises de la Ville

- Déambulations urbaines
- Réunions d'appartement

Consultation citoyenne dans le cadre du contrat de ville

- Date à venir en octobre

I. BUDGET PARTICIPATIF JEUNES

II. ACTUALITÉS ET AVANCEMENT DU PROJET D'AMENAGEMENT :

- **Présentation du projet urbain**
- **Point sur les aménagements cyclables**
- **La ZAC du Chemin de l'Île**
- **Calendrier des opérations d'aménagement à venir – SPLNA/ Logirep**



Le budget participatif :

- Mise en œuvre depuis 2018
- 3 éditions dont 67 projets réalisés
- Mais faible participation des 16 – 25 ans

Le Budget participatif jeunes :

- Complément des projets existants
- Inclure les préoccupations de la jeunesse au cœur des politiques publiques locales
- Enveloppe de 50.000€ consacrée au financement de ces projets



Les modalités de fonctionnement :

- Public cible : jeunes Nanterriens ou étudiants résident à Nanterre ainsi qu'aux jeunes salariés âgés de 16 à 25 ans
- Conditions de recevabilité du projet :
 - Relever de l'intérêt général
 - Relever de la compétence communale
 - Être réalisé sur le territoire de Nanterre
 - Être gratuit et accessible au plus grand nombre
 - Être non discriminatoire et non diffamatoire
 - Avoir un impact environnemental réduit, voire positif
- Dépôt des projets :
 - En ligne sur la plateforme de la ville : participez.nanterre.fr
- Infos diverses :
 - Accompagnement des jeunes dans l'écriture de leur projet par les services de la Mairie
 - Composition d'un collectif de jeunes pour étudier la recevabilité des projets
 - Vote en ligne sur la plateforme participez.nanterre.fr pour tous les jeunes Nanterriens et Nanterriennes de 16 à 25 ans.

Les éléments déjà livrés :

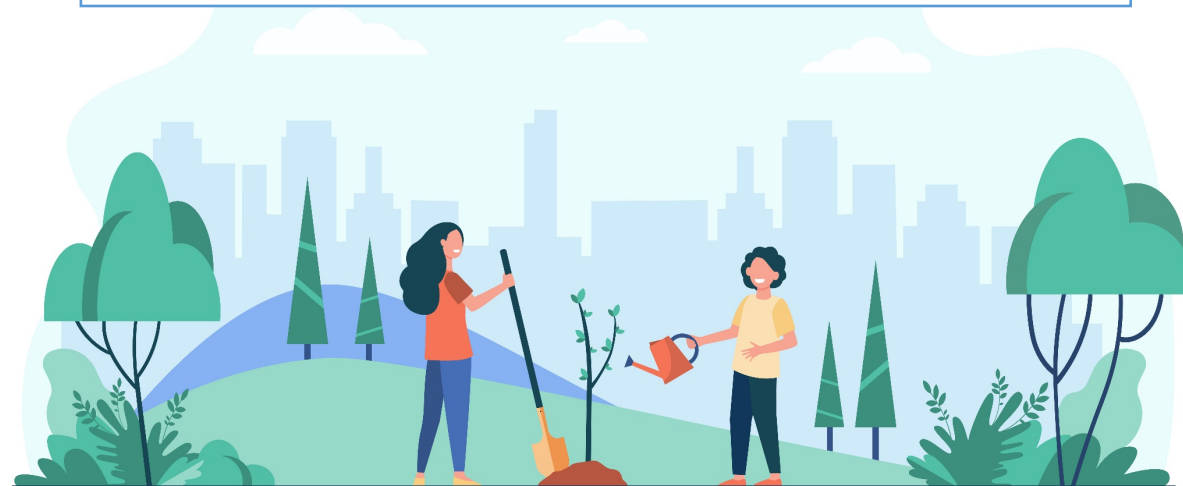
- 165 logements boulevard Hoche/ boulevard de la Seine ;
- Réaménagement de l'avenue Jules Quentin dans la ZAC des Guillaeraies ;
- Programme Cœur de l'Île (zone commerciale, 111 logements en accession, résidence étudiante, 91 logements sociaux);
- Requalification des tours Logirep (Lérins, Ouessant, Martinique, Porquerolles, Québec, Quiberon, Kerguelen et PSR).

Les objectifs :

1. Mixité et attractivité du quartier
2. Développement des espaces verts
3. Amélioration de la gestion et sécurisation du secteur
4. Clarification des domanialités et des circulations

Les éléments à venir :

- Démolition de la Tour Noirmoutier ;
- Démolition du parking de la Dalle-rouge ;
- Réhabilitation et résidentialisation du parc de logements en QPV ;
- Aménagement des espaces publics ;
- Constructions (186 logements en accession et BRS, ainsi qu'une maison de santé privée, rénovation de l'Ecole Henri Wallon et construction d'une médiathèque proche du quartier

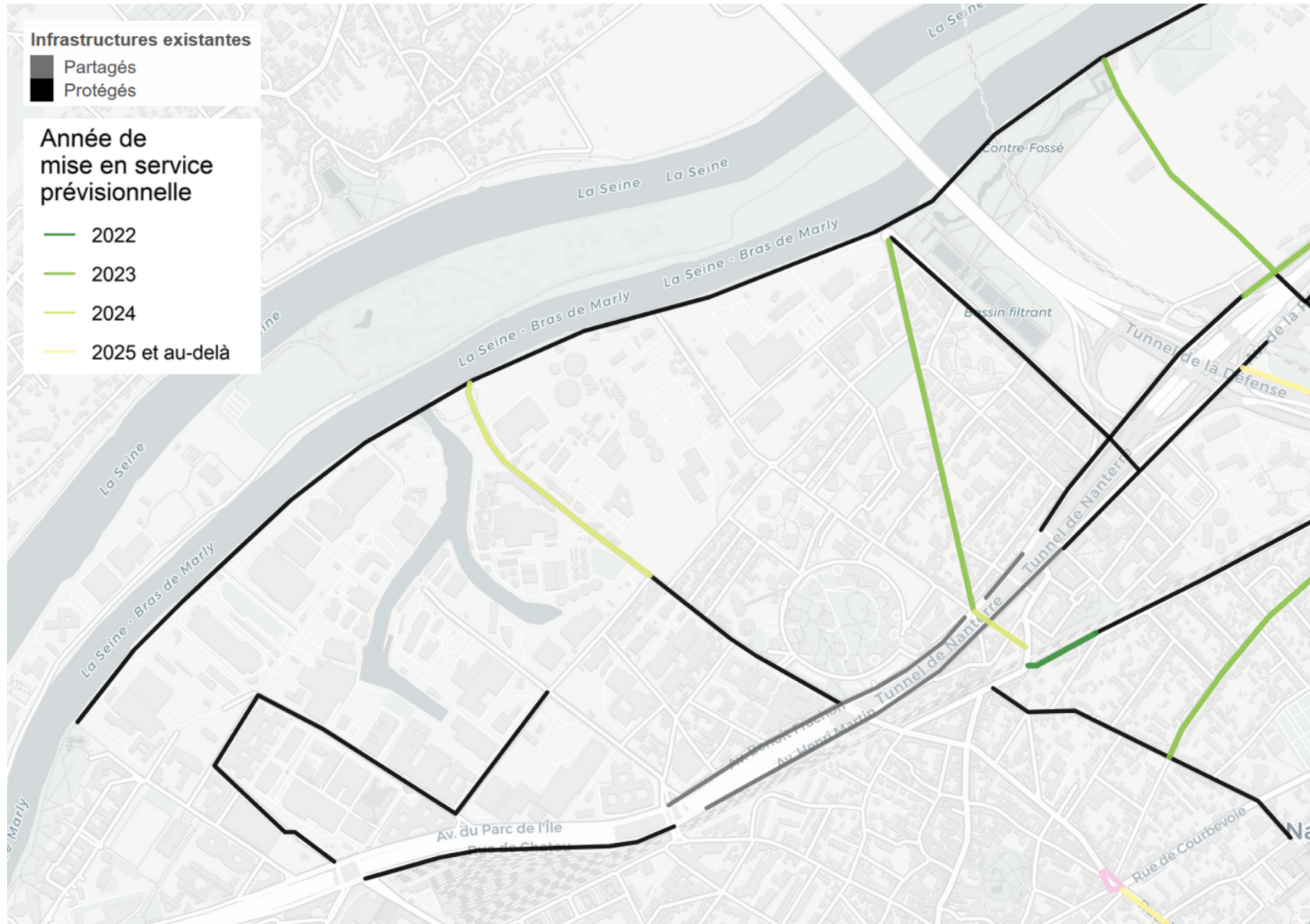




QUELQUES IMAGES DU QUARTIER



AMENAGEMENT MOBILITES DOUCES SUR LE QUARTIER



Dates prévisionnelles :

- 2^e partie de l'avenue Jules Quentin : début des travaux fin 2023 (durée de 9 mois)
- Percée Gallieni : fin de la deuxième tranche en décembre et début de la phase II (*République – Commune de Paris*) en 2024

LA ZAC DU CHEMIN DE L'ILE

- Un périmètre opérationnel d'aménagement confié à la SPLNA, aménageur de POLD/ Ville de Nanterre depuis juin 2023
- S'inscrit dans le cadre du renouvellement urbain contractualisé avec l'ANRU à l'échelle de Nanterre
- **Objectifs**
 - Désenclaver cette partie du quartier par la restructuration de la trame viaire
 - Améliorer le cadre de vie, renforcer la trame verte
 - Diversifier offre de logements et favoriser une plus grande mixité
 - Réhabiliter et sécuriser les espaces extérieurs, clarifier les circulations

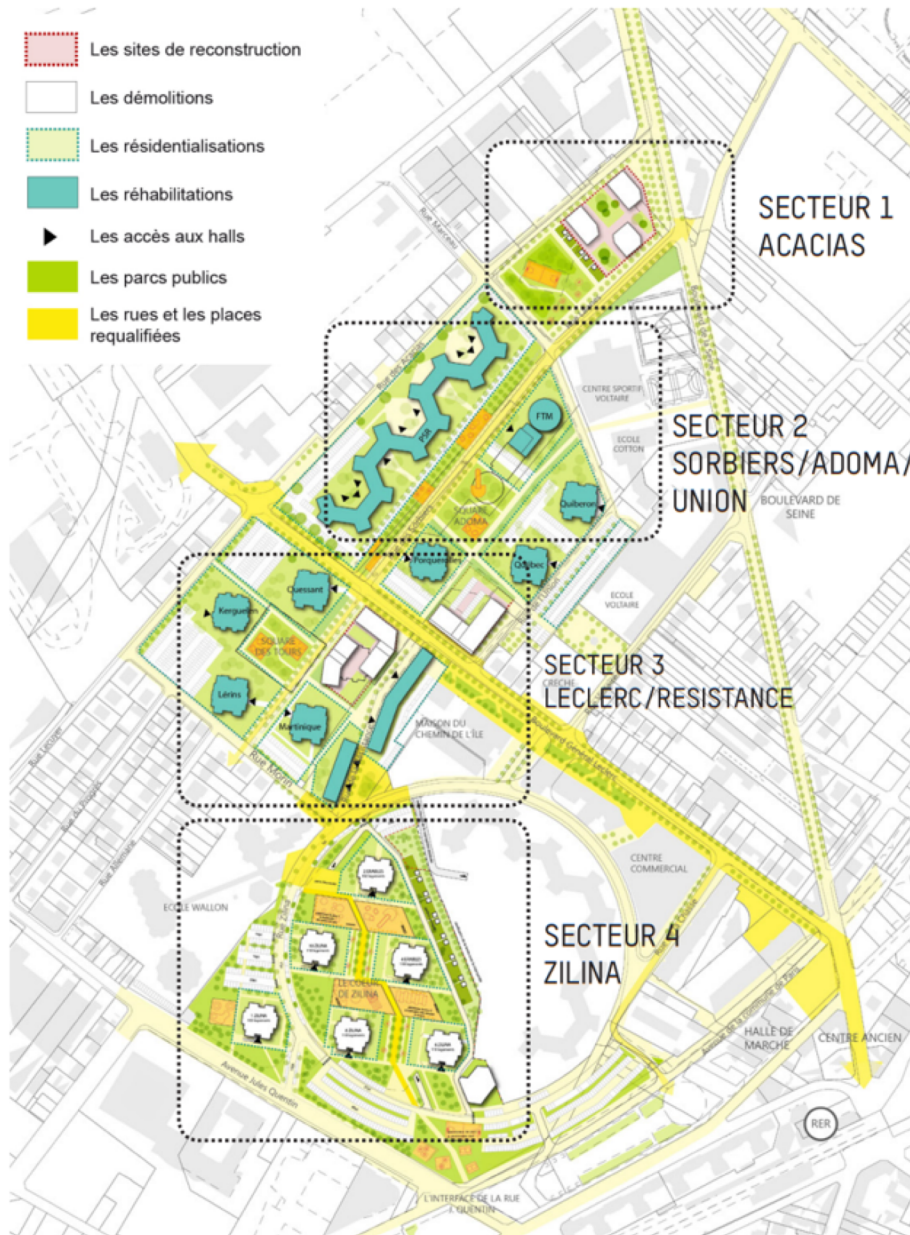
Les acteurs du projet



- ▷ Ville de Nanterre
- ▷ Paris Ouest La Défense
- ▷ Société publique locale d'aménagement de Nanterre (SPLNA)
- ▷ ANRU (Etat), Région Ile-de-France et département CD92
- ▷ Bailleurs NCH, LOGIREP et ADOMA



RAPPEL DU PROGRAMME D'INTERVENTION GLOBAL DE L'OPÉRATION



► Programme d'aménagement des espaces publics

Sous Maîtrise d'ouvrage de l'aménageur de la ville de Nanterre (SPLNA)

Végétalisation des espaces publics

Aménagement, création et requalification des voiries

3 parcs et squares créés

Création d'un plateau sécurisé devant l'école H. Wallon

► Démolitions, réhabilitations et constructions

Sous Maîtrise d'ouvrage des bailleurs : Nanterre Coop' Habitat, Logirep et Adoma

361 logements démolis et reconstitués hors QPV

* Tour Noirmoutier : 101 logements

* Tour A du FTM Adoma : 261 chambres

2 parkings démolis

* Dalle rouge : 217 places

* Union : 102 places semi-enterrées

Réhabilitations de logements sociaux

* Logirep : barre PSR et 7 tours (1 002 logements)

* Adoma : Tour B (260 studios)

* NCH : 2 barres Résistance (95 logements)

Constructions environ 13 320m² SDP

* 186 logements en accession libre/sociale

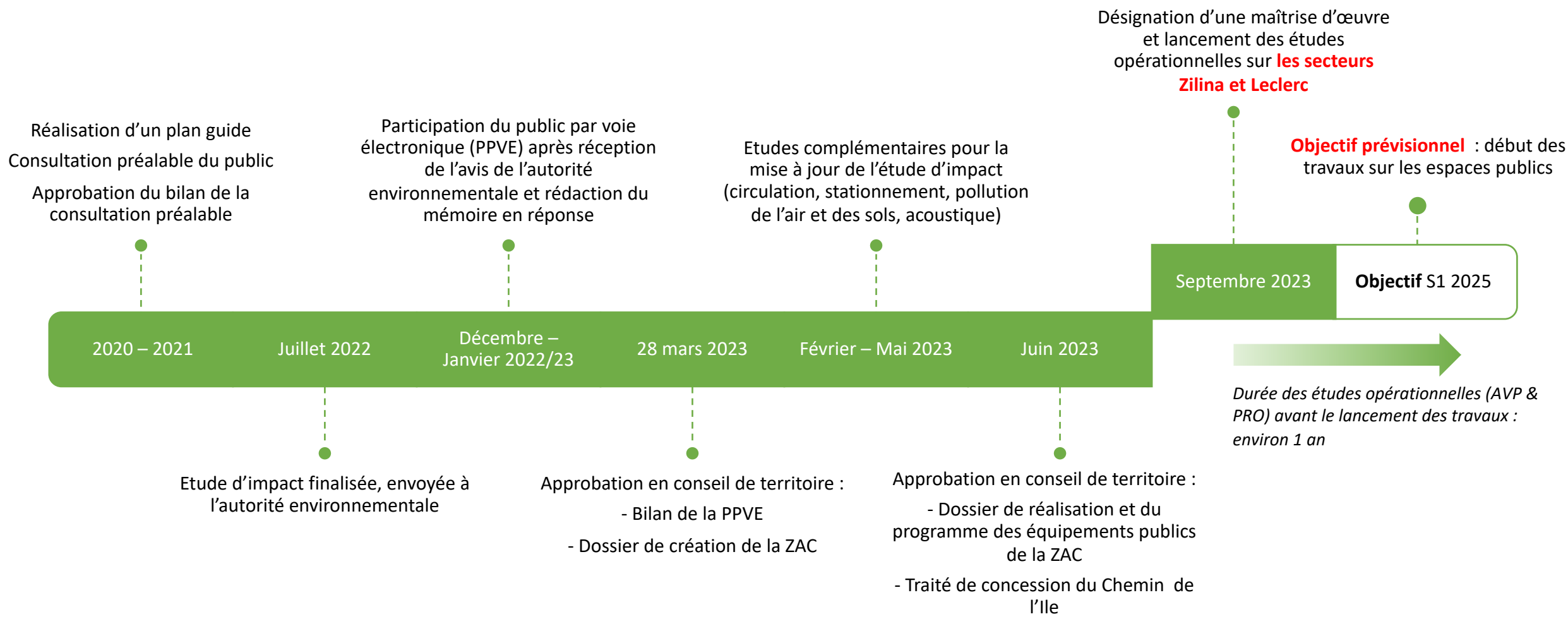
* Une maison de santé privée

* Résidentialisation

Sous Maîtrise d'ouvrage de la Ville de Nanterre

Réhabilitation de l'école Henri Wallon

AVANCEMENT DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT – SPLNA



AVANCEMENT DES OPERATIONS LOGIREP | CALENDRIER PREVISIONNEL

